

ATTESTATION D'ASSURANCE

La Zurich Compagnie d'Assurances SA atteste qu'elle accorde couverture d'assurance responsabilité civile au preneur d'assurance ci-dessous dans le cadre des dispositions convenues dans la police et des dispositions légales applicables pour la durée indiquée ci-après. Il est possible que la somme d'assurance originale de la police soit plus élevée que la somme d'assurance figurant ci-dessous. Les garanties figurant sur la présente attestation d'assurance sont susceptibles d'être diminuées ou épuisées suite à des versements d'indemnités de sinistre. Cette attestation d'assurance n'implique aucune modification, extension ou rectification de la couverture prévue par la police désignée.

Preneur d'assurance	Fondation Téléthon Action Suisse Y-Parc, Rue Galilée 15, 1400 Yverdon-les-Bains VD
Entreprise coassurée	
Police no	15.764.639
Genre d'assurance	Responsabilité civile entreprise et produits
Activité assurée	Fondation Téléthon y compris organisation de manifestations durant l'année pour la récolte de fonds, dans toute la Suisse.
Somme d'assurance	CHF 5'000'000.—par événement dommageable et deux fois par année d'assurance pour l'ensemble des lésions corporelles et dégâts matériels La somme d'assurance mentionnée ci-dessus peut inclure des sous-limites.
Validité territoriale	monde entier, à l'exclusion des USA et du Canada
Durée	du 8 octobre 2024 au 31 décembre 2024

Zurich, 08.10.2024

Zurich Compagnie d'Assurances SA



René Harlacher



Reto Bucher

L'attestation n'est pas valable sans signature de la Zurich Compagnie d'Assurances SA.

Cette attestation a été émise par Marianne Clavien, Soutien Vente